



La Lettre du S.I.A.E.S.

12^{ème} année Publication n° 110 Envoi à titre gracieux n° 02-10 24 Février 2010

Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 04 91 42 18 55 📞 06 76 58 63 47
✉ jacques.mille2@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>

CONGRÈS ANNUEL du SIAES

Le CONGRÈS ANNUEL du SIAES se tiendra :

Jeudi 1 Avril 2010

à l'Auberge de La Guérine

**Route départementale 60A 13480 Cabriès - Calas
de 9h00 à 17h00 (accueil dès 8h30)**

Accès par Autoroute A51 ou Route départementale 543, puis 60A (cf. plan d'accès).

Parking gratuit assuré. Covoiturage possible (voir fiche jointe).

Repas pris sur place pour les participants qui le désirent (voir fiche « Participation au congrès et au repas » jointe).

ORGANISATION DE LA JOURNÉE :

08h30 - 09h00 : Accueil des participants

(café - viennoiseries)

09h00 - 12h00 : Travaux du congrès

12h00 - 14h00 : Apéritif - Repas (voir menu)

14h00 - 17h00 : Suite des travaux

Ordre du jour :

1 / Rapport d'activité :

Compte-rendu financier et moral (bilan des actions, audiences et interventions, TZR, Certifiés, Agrégés, EPS, PLP, CPE, IUFM, S1 ...)

2 / Réforme du Lycée / Conseil Pédagogique.

3 / Problèmes d'actualité :

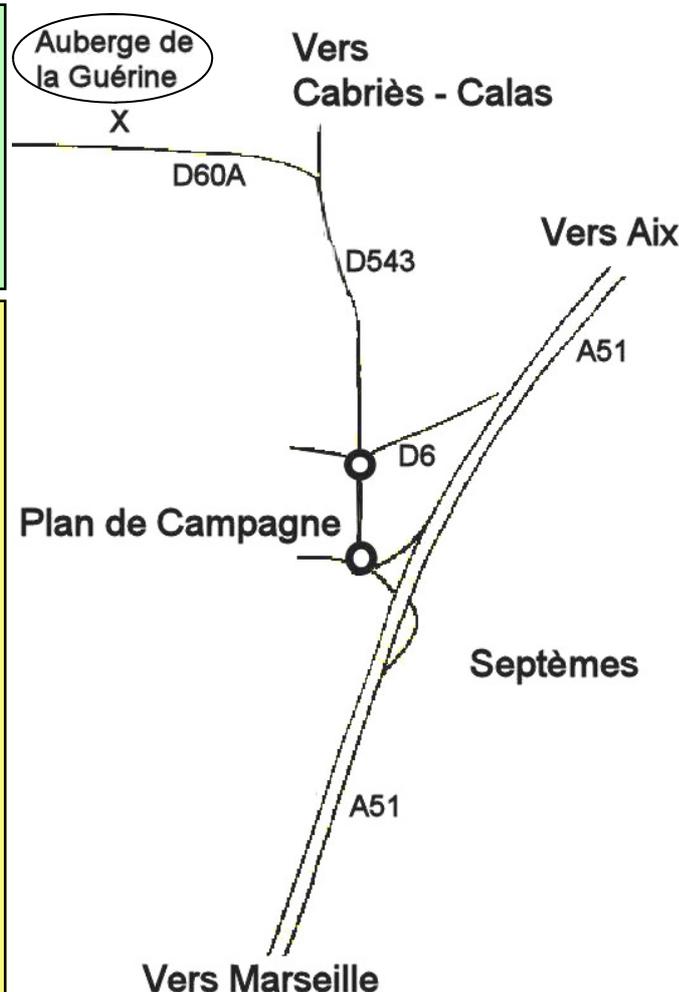
Situation des personnels, projets de réforme, violences, carrière, actions syndicales ...

4 / Perspectives d'avenir :

Renforcement de l'implantation du SIAES dans les établissements, l'IUFM, audiences académiques et nationales, représentativité syndicale ...

5 / Questions diverses :

Des questions peuvent être ajoutées à l'ordre du jour par tout adhérent, à l'expresse condition qu'elles aient été adressées, par écrit, au moins une semaine avant la tenue de l'AG à : Jacques MILLE 133 Rue Jaubert 13005 Marseille ou jacques.mille2@wanadoo.fr





Cotisations 2009/2010	Classe normale		Hors classe
	1 ^{er} au 6 ^{ème} échelon	7 ^{ème} au 11 ^{ème} échelon	
Agrégés	84 €	108 €	112 €
Certifiés, Prof. et CE d'EPS, PLP, CPE, PEGC, AE	72 €	95 €	99 €
Stagiaires IUFM et situation : 35 € Retraités : 32 €			
MA - Contractuels : 48 € Vacataires, Ass éduc/péda : 32 €			

Libeller le chèque à l'ordre du **S.I.A.E.S.**
CCP 12 999 99 G Marseille
l'adresser au trésorier :
Jean-Baptiste VERNEUIL
6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille

Possibilité de paiement fractionné : Envoyer 2 chèques ensemble, date d'encaissement souhaitée au verso.

Tarif couple : Remise de 50% sur la cotisation la plus basse.

Mi-temps : 3/4 de la cotisation

Impôts : Réduction fiscale de 66% sur le montant de la cotisation (attestation dès réception).

N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire, pour tout renseignement, information, aide...

Il n'est jamais trop tard pour adhérer au **SIAES** !

La cotisation court sur 365 jours.

En réglant votre cotisation en Février 2010, vous serez adhérent(e) jusqu'en Février 2011.

Adhésion

(fiche également téléchargeable au format A4 sur notre site <http://www.siaes.com>)

Mademoiselle Madame Monsieur

NOM (en majuscules) :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

ADRESSE :

.....

Commune : Code postal :

Tél. fixe : Tél. portable : Fax :

Courriel :@.....

Le courriel est important pour recevoir nos publications et communiqués.

Discipline :

Corps : Echelon : Classe normale Hors classe

ETABLISSEMENT :

Commune :

TZR Zone de remplacement :

Etablissement de rattachement :

Affectation à l'année :

Stagiaire IUFM ou en situation Retraité(e)

Autre situation

Cotisation de euros, réglée le/...../..... par chèque bancaire CCP

Signature :

La réduction d'impôt pour l'année 2010 est de 66 %, ce qui revient à dire :

qu'une cotisation de **32,00 €** ne vous coûte réellement que **10,88 €**

qu'une cotisation de **35,00 €** ne vous coûte réellement que **11,90 €**

qu'une cotisation de **48,00 €** ne vous coûte réellement que **16,32 €**

qu'une cotisation de **72,00 €** ne vous coûte réellement que **24,48 €**

qu'une cotisation de **84,00 €** ne vous coûte réellement que **28,56 €**

qu'une cotisation de **95,00 €** ne vous coûte réellement que **32,30 €**

qu'une cotisation de **99,00 €** ne vous coûte réellement que **33,66 €**

qu'une cotisation de **108,00 €** ne vous coûte réellement que **36,72 €**

qu'une cotisation de **112,00 €** ne vous coûte réellement que **38,08 €**

*Deuxième syndicat représentatif de l'académie tous corps confondus,
ne touchant aucune subvention publique et refusant toute ressource publicitaire privée,
le SIAES ne vit et ne peut vous défendre que grâce aux cotisations ! Merci pour toute adhésion.*

Le S.I.A.E.S. à votre service :

Secrétaire Général (délégué au Rectorat tous corps)	Jacques MILLE	133 Rue Jaubert 13005 Marseille ☎ 04 91 42 18 55 ☎ 06 76 58 63 47 ✉ jacques.mille2@wanadoo.fr
Secrétaire adjoint	Jean Paul GARCIN	La Renardière III Bat Q 13170 Les Pennes Mirabeau ☎ + Fax : 04 42 02 66 77 ✉ jean-paul.garcin2@wanadoo.fr
Trésorier Responsable IUFM + problèmes juridiques	Jean-Baptiste VERNEUIL	6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille ☎ 04 91 34 89 28 ☎ 06 80 13 44 28 ✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr
Commissaires Paritaires Académiques Agrégés	Frédéric BOGEY Marie-Françoise LABIT	Chemin de la Tuilière 84330 Modène ☎ 06 86 73 37 64 ✉ frederic_bogey@orange.fr Av. P. Brutus Les moulins des Cadeneaux 13170 Les Pennes Mirabeau ☎ 04 91 65 71 87
Commissaires Paritaires Académiques Certifiés Classe Normale : Jean-Baptiste VERNEUIL et Fabienne CANONGE		
Commissaires Paritaires Académiques Certifiés Hors Classe : Jean Paul GARCIN et Françoise PHAURE ☎ 04 91 40 68 08 ✉ phaurefra@numericable.fr		
Trésorier adjoint Responsable TZR + Ens. artistiques	Fabienne CANONGE	Appart 25 Le Clos Bagatelle Bât B Impasse Jules Massenet 13500 MARTIGUES ☎ 04 42 30 56 91 ✉ fabienne.canonge@siaes.com
Secrétaire exécutif Délégué EPS	Jean Luc BARRAL	10 Le Panorama 13112 La Destrousse ☎ 04 42 62 55 01 ✉ annejeanlucbarral@free.fr
Secrétaire exécutif Site internet	André BERNARD	Avenue Isidore Gautier 13720 La Bouilladisse ☎ 04 42 62 97 88 ✉ abernard@lunabong.com
Conseiller technique Responsable ZEP - APV - Ambition Réussite	Virginie VERNEUIL	6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille ☎ 04 91 34 89 28 ✉ voirin.virginie@orange.fr
Conseiller technique EPS	Christophe CORNEILLE	1 Impasse Touraine 13180 Gignac La Nerthe ☎ 06 50 41 13 54 ✉ ccrys@laposte.net
Correspondant 04 - 05	Farid REMIDI	13 Montée de la Condamine 04510 Mirabeau ☎ 04 92 34 78 27 ✉ farid.remidi@wanadoo.fr

PERMANENCE TELEPHONIQUE Tous les jours de 18 à 20 heures **Jean-Paul GARCIN** ☎ 04 42 02 66 77

PARTICIPATION AU CONGRÈS ET AU REPAS

Coupon à retourner au plus tôt, avec chèque joint à l'ordre du **SIAES**, à **Jean-Baptiste VERNEUIL (SIAES) 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE**

Je, soussigné, Mlle, Mme, M.

- participerai au congrès du SIAES, Jeudi 1 Avril 2010 à l'Auberge de La Guérine
 participerai au repas du congrès du SIAES,
 ne participerai pas au repas du congrès du SIAES

PARTICIPATION AU REPAS : Prix adhérent : 20 € Non adhérent : 33 € (coût réel)

Date limite d'inscription au repas souhaitée : Vendredi 26 Mars 2010 (pour prévenir le Chef des quantités)

Menu

Buffet d'Apéritifs et Vin compris
Tourte de Lapereau au Cognac
Magret de Canard au Poivre Vert
Fromages et Dessert
Champagne et Café

Possibilité, exceptionnelle et limitée,
de changer le plat principal.
Merci de contacter au plus tôt JB Verneuil.

**Pré inscription possible (réservation)
par mail (de préférence) ou téléphone :**

Jean Baptiste Verneuil :
04 91 34 89 28 - 06 80 13 44 28
jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr
Jean Paul Garcin : 04 42 02 66 77
jean-paul.garcin2@wanadoo.fr
Fabienne Canonge : 04 42 30 56 91
fabienne.canonge@siaes.com

Libeller le chèque à l'ordre du **SIAES CCP 12 999 99 G Marseille** et l'adresser, avec cette fiche, à **Jean-Baptiste VERNEUIL (SIAES) 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE**

L'inscription sera effective à réception de ce coupon et du chèque correspondant.



Attention : Afin d'éviter d'éventuels abus, seules les autorisations d'absence des adhérents à jour de cotisation et présents au congrès (liste d'émargement) seront validées par le **SIAES** auprès des services compétents du Rectorat.

AUTORISATION D'ABSENCE

**Autorisation d'absence « de droit » sans retenue sur salaire, ni obligation de rattrapage des cours.
A remettre obligatoirement à votre chef d'établissement, au moins 8 jours avant la date du congrès.**

Je, soussigné, Jacques MILLE, Secrétaire Général du **SIAES - SIES - CAT**
(*Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire*) atteste que :

Mlle, Mme, M.

Professeur au

participera au congrès annuel du **SIAES - SIES - CAT** qui se tiendra le **Jeudi 1 Avril 2010**
à l'Auberge de La Guérine 13480 Cabriès-Calas et bénéficie d'une autorisation d'absence
au titre de l'Article 14 du Décret n° 82 - 44 du 28 mai 1982.

A Marseille, le Mercredi 24 Février 2010,



Jacques Mille

COVOITURAGE

Si vous acceptez de prendre en covoiturage un, ou plusieurs participants au congrès, ou si vous désirez vous rendre au congrès en covoiturage, veuillez nous adresser avant le Jeudi 25 Mars 2010 les informations suivantes, nécessaires à l'organisation et à la mise en relation des intéressé(e)s.

Mlle, Mme, M.

désire se rendre au congrès du *SIAES* en covoiturage

Lieu de résidence

Lieu de prise en charge éventuel :

Téléphone(s) :

Courriel : @

se rendra au congrès du *SIAES* avec son véhicule personnel et accepte de prendre en charge pour covoiturage personnes,

au départ de via

Téléphone(s) :

Courriel : @

Adresser cette fiche à : **Jean-Baptiste Verneuil (SIAES) 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille** (avec le coupon « participation au congrès et au repas » et le chèque)